

Laboratoire central de la préfecture de Police Permanence Incendie Explosion

Dans le cadre de l'organisation intégrée de la préfecture de Police (PP), le LCPP a pour mission essentielle de contribuer, en étroite concertation avec les autres directions de la PP, à la sécurité des personnes et des biens vis-à-vis des risques incendies, explosifs, chimiques, qu'ils soient chroniques, accidentels ou provoqués.

Il concourt à cette sécurisation par ses activités de déminage, d'expertise chimique, biologique et radiologique, de police scientifique, d'analyse environnementale, de prévention incendie tout en effectuant des travaux de recherche appliquée. Le LCPP assure ainsi un continuum unique entre le terrain, le laboratoire et la prévention.



7j/7 et 24h/24

Contact : 01 55 76 22 33

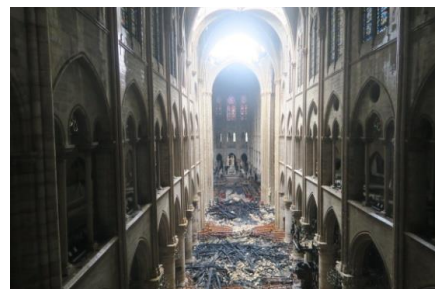
La Permanence Incendie Explosions (PIE), est une unité d'intervention spécialisée composée d'ingénieurs et de techniciens de haut niveau. En appui de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris et des forces de sécurité, elle intervient pour apporter en urgence des éléments de réponse aux autorités, sur l'origine et la cause des incendies et explosions.

La PIE a réalisé à ce jour plus de 30 000 interventions en contribuant à toutes les enquêtes sur les incendies majeurs, les explosions et les attentats dans la zone de compétence de la préfecture de Police.

Unité unique par l'expertise scientifique de ses ingénieurs et techniciens associée à sa longue expérience de l'intervention sur le terrain, elle contribue aux enquêtes en appui des officiers de police judiciaire, sapeurs-pompiers et magistrats.

■ Missions et domaines d'intervention

- relevés des traces et indices permettant la détermination de l'origine et la cause d'un incendie ou d'une explosion : imageries 2D et 3D des scènes post-incendie ou post-explosion, reconstitution de l'engin incendiaire ou explosif (EEI, artifice de divertissement, bouteille de gaz,...) ;
- réalisation sur site des détectations et des prélèvements pour examens et analyses au laboratoire ;
- localisation de l'origine et identification de la source d'allumage, afin de déterminer la nature volontaire ou accidentelle d'un incendie ;
- détermination de la nature d'une explosion : attentat par explosifs, explosions d'atmosphère ;
- traitement, en relation avec les sapeurs-pompiers, des bouteilles de gaz exposées à un flux thermique.



La PIE est une des seules unités en France à réaliser les prélèvements sur les mains de personnes mises en cause pour la recherche de liquides inflammables et de résidus pyrotechniques.

La PIE est déclenchée par l'État-major police TNZ 750 ou l'État-major BSPP.

La méthodologie d'investigation du LCPP en matière d'incendie et explosion est issue de son expérience et s'inspire en partie du guide NFPA 921.

En matière de sécurisation, les équipes interviennent également pour :

- identifier et localiser l'origine du déversement, de l'émanation ou de l'accident,
- évaluer les risques potentiels,
- proposer et mettre en place des mesures immédiates en coordination avec les autorités et services de secours présents sur le terrain (police, sapeurs-pompiers).

■ Synergies interventions et laboratoires

Les prélèvements réalisés sur site par les experts de la PIE sont ensuite analysés dans les différents laboratoires spécialisés du LCPP. Certaines analyses peuvent être réalisées en urgence, par exemple dans un contexte de garde à vue ou de risque avéré.

À la demande des services enquêteurs, les experts du Laboratoire central peuvent s'appuyer sur des équipements et techniques d'analyses scientifiques de pointe dans les domaines suivants :

- recherche de traces et identification de compositions explosives et liquides inflammables,
- identification de substances inconnues,
- examen de matériels électriques et électroniques,
- reconstitution d'engins explosifs ou incendiaires,
- reconstitution du développement d'un incendie par des essais de feu en vraie grandeur.

Sur les sinistres particuliers, de par leur gravité ou leur ampleur, la PIE peut mobiliser sur le terrain d'autres capacités du laboratoire pour :

- contribuer à l'évaluation des risques liés à la dispersion d'un panache de fumées,
- figer la situation post-sinistre par des outils de numérisation 3D (nuages de points, photogrammétrie et imagerie 360°),
- recueillir les éléments spécifiques en vue d'une reconstitution de l'incendie par modélisation numérique.

Cette collaboration entre les acteurs de terrain et ceux des laboratoires offre une grande réactivité et garantit la fiabilité de l'interprétation des résultats.

Les laboratoires de chimie sont accrédités par le COFRAC selon la norme ISO/IEC 17025 (accréditation n°1-1350, portée disponible sur www.cofrac.fr) ;

Reconnu nationally et internationalement pour ses compétences, le LCPP poursuit le développement de son expertise scientifique et technique grâce à ses partenariats nationaux (universités, DGA, CEA, CNRS, ISL, IRCGN, SNPS) et internationaux (ENFSI, BKA).

D'autres équipes d'intervention viennent compléter les investigations et les sécurisations :

- la **permanence du Déminage**
- la **permanence NRBC**, disposant de laboratoires mobiles
- l'**unité Intervention, Prélèvement et Pollution**, en charge des enquêtes environnementales.

